

FICHE N°01 : Vers la mise en place d'un Agenda 21 local à Savigny l'Evescault

Auteur : Virginie Poulain **Contexte** : Commande de la Mairie de Savigny l'Evescault. **Année** : 2016

Résumé : La commune de Savigny l'Evescault étant, depuis 2008, impliquée dans une démarche de Développement Durable, souhaite formaliser ses actions grâce à un Agenda 21. Cependant, une étude préalable est menée afin de pouvoir établir par la suite un Agenda cohérent et pertinent pour le territoire communal. Ainsi contient-elle un état des lieux (enjeux et potentiels de Savigny), un diagnostic territorial partagé et une démarche prospective. Cette expertise permettra de réaliser un Agenda 21 définitif, basé sur l'objectif d'une ville plus responsable écologiquement. *Nombre de pages : 159.*

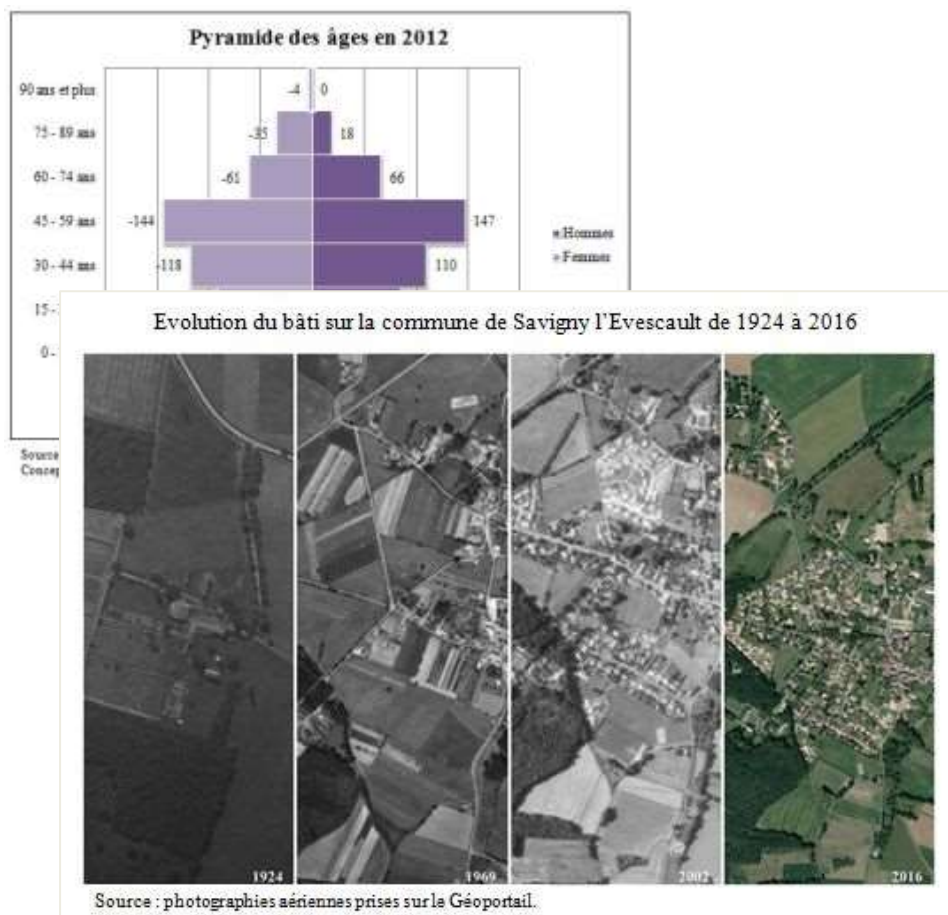
Thématiques : *Agenda 21, Développement et aménagement durable, collectivités locales.*

Compétences techniques : *SIG (ArcGis 10.2.2 et Adobe Illustrator CC 2014). Organisation et animation de réunions/ d'ateliers. Analyse/synthèse/rapport.*

EXTRAIT DE REALISATIONS

Etat des lieux & diagnostic territorial : principes

L'état des lieux et le diagnostic territorial consistent à répertorier l'ensemble des données utiles présentes sur une aire géographique définie (ici, une commune). Le but est d'obtenir une vue d'ensemble, nécessaire à l'élaboration de futures études, tel un Agenda 21 ! Les données collectées peuvent être sociales (ex : pyramide des âges à gauche), historiques (ex : cartes d'évolution du bâti à droite), économiques, environnementales, etc.




Diagnostic territorial « partagé » : fiche de travail et atelier.

Son objectif n'est plus l'inventaire des données mais la mise en lumière des enjeux qui y sont corrélés. Définir ces enjeux, en décrire les tenants et les

aboutissants, nécessite un travail de concertation entre les divers acteurs du territoire. Pour mener à bien ses réflexions, des ateliers thématiques sont organisés et animés selon la technique du "World Café". Leur réussite dépend d'une bonne préparation en amont (quels sujets seront traités, avec quels participants, etc).

Ci-dessous, un exemple d'une fiche de travail élaborée en amont des ateliers grâce au diagnostic territorial, puis complétée avec les acteurs associés.

16/06/2016



Atelier 2 « Gérer nos ressources aujourd'hui et protéger notre patrimoine pour demain »

Fiche 1 : Préserver la biodiversité, les espaces naturels, la faune et la flore

CONTEXTE TERRITORIAL

- Le Bourg de Savigny l'Evescault se situe entre **110 et 115 mètres d'altitude**.
- Climat océanique corrélé à des influences continentales, **climat doux et sec**.
- Une **mosaïque de milieux** : aquatiques, prairiaux, arborés et à dominance agricole.

CONSTAT

- Existence d'une Trame verte et Bleu : **préservation de la biodiversité régionale**.
- Quatre grandes continuités écologiques présentes sur le territoire Savignois.
- **7,8% d'espace semi-naturels**.
- **457 hectares de bois et forêts**.
- **36,1 km (linéaire) de haies bocagères, arbres isolés et arbres remarquables**.
- Environ **106 espèces d'oiseaux** répertoriés sur le secteur géographique de la commune.
- Des **espèces patrimoniales** : la Barnabette d'Europe, la couleuvre verte et jaune et le crapaud commun.
- Terrain favorable à la présence d'ophrys Abeille (Orchidée)
- Présence de **37 mares** et de nombreux fossés.
- **4,5% de zones humides**.
- Présence de **2 étangs artificiels**.

QUELQUES ACTIONS MENEES SUR LE TERRITOIRE

- Utilisation plus mesurée des produits phytosanitaires.
- Plantation d'essences endémiques : arbres, arbres fruitiers et arbustes sur le site des Grassinières.
- Entretien et embellissement du grand étang.
- Réhabilitation du petit étang.
- **Végétalisation des chicanes**.

ATOUPS	FAIBLESSES
Milieu naturel (bois, étangs, mares) Faune Hôtels à insectes Domaine agricole	Nombre de chemins
OPPORTUNITES	MENACES
Grands Arbres sur le parking des Grassinières Nichoirs Laisser la nature se développer à certains endroits Sensibiliser les enfants et les adultes « 0 » pesticide Sauvegarder les haies et en replanter Appellation « Village fleuri » « Terre Saine » Pièges à insecte Mini-ferme	L'utilisation des produits phytosanitaires par la commune, les habitants et les agriculteurs L'espèce humaine